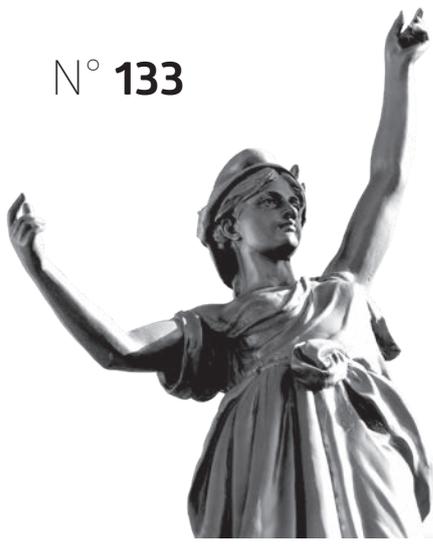


N° 133



L'Écho du Tescou



Bulletin municipal d'information | Mai 2018



LA GUINGUETTE

CAFÉ RESTAURANT CULTUREL

Lac des Sourigous, 81630 SALVAGNAC
05.63.58.69.84

Sommaire

Le mot du Maire p 2
 Comptes rendu des Conseil municipaux
 13 février et 12 avril 2018..... p 3
 Décès Michel Barreau..... p 11

Vie publique, sociale et économique

2017 : ce que nous avons fait p 12
 Ce que nous allons faire en 2018... p 13
 Actualités du CCAS p 14
 Les Restos du Cœur p 15
 Croix Rouge Française p 15
 Micropointe p 16
 ASAD en Pays Salvagnacois p 17
 Soutien aux initiatives - MSA..... p 17
 Réunion Centre Bourg p 18
 Soirée économie p 19
 CAUE du Tarn p 19
 Petit rappel sur le tri sélectif p 20
 Zéro phyto p 20
 Commémoration du 11 Novembre. p 21
 La fête des peuples p 21
 Interdiction du brûlage p 22

Culture

Chantons sous les toits..... p 23
 Exposition « REGARDS »..... p 23

Enfance

École Canta Grelh..... p 24
 Randonnée musicale p 25
 Réunion Centre Bourg enfants p 26
 Le ballon voyageur..... p 27

Sports et loisirs

Le comité des fêtes p 28
 Pétanque p 28
 Broyage de bois et déchets verts. p 29
 Lumen&Co..... p 30

Vie pratique

Agenda des manifestations p 31
 État Civil et infos utiles p 32

4° de couverture : Fête de la musique

L'Écho du Tescou n° 133

Bulletin municipal de la Mairie de Salvagnac - Parution trimestrielle
 mairie.salvagnac@wanadoo.fr

Directeur de publication

Bernard Miramond

Les membres du comité

Régine Added, Mireille Brunwasser,
 Georgette Gambazza Frédérique
 Massat, Antoinette Pradier et
 Bernard Villaret

**Avec la participation
des secrétaires de Mairie**

Nicole Lutsen et Christelle Torente

Ont contribué à ce numéro

A. Fenestre, Y. Séguignes,
 Y. Raymond, J. Lauzeral, B. Delmas,
 F. Fenestre, équipe bibliothèque,
 équipe comité des fêtes

Mise en page

Tim Bastian

Chères concitoyennes, chers concitoyens,



La Population de notre commune augmente régulièrement : selon les chiffres de l'I.N.S.E.E. pour 2018 nous sommes 1187 habitants à Salva-

gnac. Cela représente une augmentation de la population de 15,47 % sur 10 ans conforme aux prévisions de notre Plan Local d'Urbanisme.

Une étude de la Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P.) pour 2017 fait apparaître que les revenus moyens par foyers fiscaux de notre commune : 19 487 € sont inférieurs à la moyenne départementale : 23 662 € et 26 298 € à la moyenne nationale.

De plus sur les 711 foyers fiscaux de notre commune, 75,8 % ne sont pas imposés du fait de faibles revenus. Cette étude révèle aussi que nos bases d'imposition sont faibles ce qui explique que malgré des taux d'imposition élevés, la moyenne des ressources de ces taxes par habitant (à l'exception du Foncier Non Bâti) reste inférieure à la moyenne départementale :

- › Taxe d'habitation : 747 €/habitant – 980 €/habitant pour la moyenne départementale
- › Taxe Foncière Propriété Bâtie : 534 €/habitant – 796 €/habitant pour la moyenne départementale
- › Taxe Foncière Non Bâti : 59 €/habitant – 43 €/habitant pour la moyenne départementale

La renégociation des emprunts, des charges de maintenance et le contrôle des différents frais de fonctionnement depuis quelques années nous a permis de dégager en 2017 une capacité d'autofinancement nette de plus de 227 000 €. Nous pourrions investir sans avoir recours à l'emprunt ou diminuer notre endettement pour réduire encore plus nos charges financières pour l'avenir.

Pour la préparation du budget 2018, nous avons constaté une baisse des dotations de l'État de plus de 7 000 €. La suppression de la Taxe d'habitation est une bonne nouvelle pour le contribuable, mais nous restons dans l'incertitude concernant les promesses du gouvernement de compenser l'intégralité des ressources pour les budgets communaux dans les années à venir. Compte-tenu de tous ces éléments, le Conseil Municipal a décidé pour la 7^e année consécutive de ne pas augmenter le taux des impôts communaux.

Le temps politique est frustrant car les projets n'avancent jamais assez vite. On ne peut construire qu'avec des moyens, les bonnes idées ne suffisent pas, mais elles sont le moteur nécessaire pour avancer vers un quotidien plus agréable pour tous.

Ces idées, elles se bousculaient lors des trois rencontres citoyennes que nous avons partagées concernant l'aménagement du village. Je voudrais remercier Fabien Fenestre pour le temps qu'il a donné pour que ces moments soient si enrichissants et constructifs. Remercier tous les participants pour l'intérêt qu'ils ont accordé à ce temps de réflexion, mais surtout à nos jeunes. Ils étaient une quarantaine, car ce que nous ferons ensemble le sera avant tout pour eux ; je comprends leur impatience mais je pense qu'il est toujours plus intéressant de réfléchir et d'investir dans des espaces de jeux, de sport ou de culture plutôt qu'à remplacer ou réparer des dégradations que même l'ennui, le mal-être ne justifient pas et qui coûtent cher à la collectivité. Demain sera ce que nous en ferons et l'avis de chacun est important pour le bien-être de tous.

Bernard Miramond

Réunion du Conseil municipal

du mardi 13 février 2018

L'an deux mille dix-huit, mardi treize février à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. Bernard MIRAMOND
 M. Olivier LECONTE
 Mme Christel LAGARRIGUE
 M. Roland BALARAN
 Mme Mireille BRUNWASSER
 M. Yves GERAUD
 M. Yannick SEGUIGNES
 Mme Marie HUAN
 Mme Régine ADDED
 M. Bernard VILLARET
 M. Bernard BOULZE
 Mme Antoinette PRADIER
 M. Yves RAYMOND
 Mme Frédérique MASSAT

Procurations :

Mme Candie GERMA-LOUBET
 à Mme Marie HUAN

Secrétaires de séance :

Mme Frédérique MASSAT
 et M. Bernard VILLARET

PRÉALABLE

Une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur Michel BARREAU et de Monsieur René FAVAREL, anciens élus récemment décédés.

M. le Maire demande l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 Novembre 2017 : M. B. Boulze demande à ce que soit notée sa remarque sur le besoin de nettoyer et entretenir les trottoirs de la rue Gérard Roques.

Le compte rendu précédent est approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS

1 | Délibération complémentaire pour régularisation des noms de voies communales

Le Service des impôts de la Direction Générale des Finances Publiques demande une délibération pour approuver le nom des voies communales suivantes : Route de Bounosmas, de la Branche, de la Plane, de l'Isle sur Tarn, de Margat, de Montauban, de Peyrusse, de St Angel, de St Jean, de Ste Catherine, de St Pierre, de St Martin, des Crêtes, du Château d'eau, du Moulin des Jésuites

2 | Choix du nom de la zone d'activité sise à Dourdoul

M. Bernard Miramond propose d'attribuer un nom à la nouvelle voie de la zone d'activité de Dourdoul. Il soumet le nom de Georges Lauzeral. M. Georges Lauzeral fut conseiller d'arrondissement de Gaillac, résistant (responsable du secteur) et entrepreneur transporteur.

Le conseil municipal se donne le temps de la réflexion jusqu'au prochain conseil municipal.

3 | Engagement des dépenses d'investissement 2018

M. le maire demande avant le vote du budget primitif 2018 l'autorisation d'engager des dépenses d'investissement jusqu'à 25 % du budget 2017 comme la loi l'autorise.

Adopté à l'unanimité



► 4 | Budget annexe d'assainissement (autonome au 1^{er} janvier 2019)

En prévision de l'autonomie de ce budget en 2019, l'ensemble des recettes/dépenses ne sera plus imputé au budget communal.

Approuvé à l'unanimité

5 | Augmentation d'une heure hebdomadaire du contrat d'un agent communal

Passage de 34 à 35h hebdomadaires pour un agent d'entretien qui interviendra une heure de plus pour le ménage de la salle informatique de l'école Canta Grelh. Cette heure sera donc facturée à la Communauté d'Agglomération.

Adopté à l'unanimité

6 | Annulation du titre n°338 de 2014 (CCVG-PS)

Annulation par le comptable du trésor d'un titre de 2600 € dus par la commune de Puycelsi depuis 2014 pour l'inscription de deux élèves à l'école de Salvagnac

Approuvé à l'unanimité

7 | Travaux à l'ancien Presbytère : Demande de subvention au titre du TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte)

A ce jour la toiture a été refaite pour un montant de 43 748,82 €.

Pendant les vacances d'hiver les huisseries seront refaites pour un montant de 39 884,06 € ; puis le crépis pour un montant de 22 630,86 € ; la chaudière au fuel sera remplacée par une pompe à chaleur pour un montant de 15 325 € + 1886 € ; climatisation : 5600 €

Au total le montant des travaux s'élèvera à 129 076,24 € TTC (TVA : 17 710,62 €) et sera financé à 70 % par des subventions :

Conseil régional : 20 155 € soit 32,54 %

État : 25 813 € soit 30 %

Conseil Départemental en attente

Communauté d'agglomération au titre de la TEPVC : 18 000 €

Approuvé à l'unanimité

M. B. Boulze demande au Conseil Municipal de préciser quelle est la destination de ce bâtiment. M. le Maire répond que ce bâtiment a vocation à continuer d'accueillir des associations culturelles.

M. B. Boulze conteste le fait que ce bâtiment ne soit pas ouvert à toutes les associations.

M. B. Villaret conteste le fait de cette opposition systématique à reconnaître l'intérêt de ces choix culturels pour la commune.

M. Y. Raymond pose le problème de la rénovation de la salle Caraven Cachin : M. B. Miramond indique que cela est prévu à minima en attendant les travaux au Château, avec mise en place d'un chantier participatif avec les associations concernées.

En projet, il est prévu la rénovation intérieure de l'ancien presbytère et de la mairie avec un architecte spécialisé.

8 | Demande de subvention à régulariser auprès de la DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles) pour restauration de la toile DEZES.

Cette toile est inscrite au patrimoine. Le dossier de demande de subvention pour sa rénovation est à envoyer à la DRAC pour passage en commission début 2018 (réponse en septembre)

Devis : 10 155 € financé à 30 % par la DRAC, 20 % par la région.

Une demande de don permettra de financer les 3000 € restants.

Dans un deuxième temps, il faudra financer la sécurité du trésor de l'église.

Approuvé à l'unanimité

9 | Gestion de la D.E.C.I Défense Extérieure Contre l'Incendie

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a décidé de ne plus effectuer de contrôle des poteaux et bornes incendie. Le syndicat des eaux peut s'en charger au tarif de 30 € par poteau avec révision tous les trois ans seulement du fait de leur connaissance du réseau. Une trentaine de poteaux à réviser, sachant que les pompiers fournissent la cartographie à la mairie.

Approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

1 : Les travaux en cours concernent l'ancien Presbytère.

2 : Travaux à venir : rénovation des WC publics et de la zone environnante

3 : Les vitraux de l'église sont protégés par des grilles fabriquées par les employés municipaux. M. le maire les félicite de même que pour la fabrication des décorations de Noël.

4 : Préparation des entrées de village pour la mise en place de ralentisseurs avec réfection de la traversée de village après les travaux de la fibre.

5 : Agrandissement du cimetière : des études réalisées par la Direction Départementale de l'Équipement datant de 1992 ont été retrouvées par M. R. Balaran. Elles serviront de base pour les travaux d'agrandissement du cimetière.

6 : Les travaux de modernisation des locaux des employés communaux sont prévus

7 : La rénovation des murs et fermetures du jardin du couvent sera terminée prochainement.

8 : Des travaux d'accessibilité sont prévus à la boulangerie et chez la fleuriste.

9 : Terrasse « bureau de tabac » : Bornée par un géomètre, une bande de 4m à partir du mur de leur magasin va être vendue à M. et Mme Massot soit 45 M2. Les frais sont à la charge de l'acheteur.

Approuvé à l'unanimité

10 : une bande de terrain a été achetée par la mairie à M. Barbisan pour les travaux sur la zone de relevage et l'agrandissement du virage vers la rue du Soleilhat. Les frais sont à la charge de la mairie.

11 : M. le Maire remercie vivement tou(te)s les élu(e)s qui participent activement aux commissions de la Communauté d'Agglomération (CA) notamment Mmes Lagarrigue, Brunwasser et Added pour la commission scolaire ; le lundi 12 février a eu lieu la réunion avec Mme Claire Leconte le matin avec les élus de l'agglomération, l'après-midi avec les techniciens des services concernés et en fin de journée avec les représentants des parents d'élèves, les directeurs d'écoles, de crèches, d'ALAE, les enseignants, les responsables périscolaires. La CA avait déjà voté le maintien du temps scolaire à 4 jours et demi et la poursuite des NAPS. Ces réunions d'information sur les rythmes scolaires avec une spécialiste organisées à l'initiative de Mme M. Brunwasser ont pour but d'éclairer les citoyens sur les rythmes les plus appropriés à l'enfant qui reste au centre des préoccupations des élus. M. B. Miramond espère la mise en place d'un projet de territoire pérenne grâce au travail des commissions.

Mme C. Lagarrigue conteste le fait que l'on ait fait croire aux parents et aux enseignants qu'ils avaient le choix en leur proposant un vote en conseil d'école. L'ensemble du Conseil Municipal déplore ce déficit de communication. Mme Brunwasser précise que ce vote de la CA vise essentiellement à ne pas chambouler une fois de plus ce qui a été mis en place pour se donner le temps de l'échange, de la réflexion et du dialogue avec l'éclairage de spécialistes pour que les choix soient faits en toute connaissance, pour le bien des enfants et non pas pour des raisons strictement comptables.

M. R. Balaran participe à la commission Voirie
Mme. Brunwasser ou M. B. Miramond participent aux commissions Attractivité, GEMAPI (gestion de l'eau), Culture-Lecture publique, LEADER +, Territoire Tescou-Tescounet.

12 : Pour le projet Centre Bourg, le temps de la concertation va être pris. Une deuxième réunion publique aura lieu le mercredi 21 mars 2018 à 20h30 salle du billard. Elle se déroulera sous forme d'ateliers correspondant au découpage du centre bourg en plusieurs zones.

Le 18 mars, une réunion sera organisée pour les 10-18 ans afin de leur permettre d'exprimer leurs attentes.

Toutes les contributions seront les bienvenues !

Le dossier finalisé sera confié au référent CA pour son montage et la demande de subventions. ►

► M. Y. Raymond remarque que la commission Urbanisme n'a pas été convoquée : Mme M. Brunwasser rappelle qu'une réunion de travail avec Fabien Fenestre préalable aux réunions publiques a été volontairement ouverte à tous les élus.

PLU Intercommunal : la commission urbanisme va devoir y travailler.

13 : un habitant de la rue Caraven Cachin s'est plaint à la mairie de problèmes de stationnement depuis l'ouverture du garage.

14 : de nombreux habitants se plaignent des déjections canines dans les rues du village. Les propriétaires des chiens errants peuvent être connus grâce à l'achat par la mairie d'un lecteur de puces. Cela permettrait de les verbaliser à hauteur de 300 €.

15 : Nous avons de nouveau à faire avec une invasion de pigeons.

16 : M. et Mme Painter nous écrivent pour nous remercier de l'envoi à Londres de l'Écho du Tescou.

17 : M. O. Leconte demande l'autorisation au CM de louer la salle des sports à une association siégeant dans une commune extérieure de fin février à fin Avril pour la pratique de foot en salle le jeudi soir. Ils libéreront la salle en cas de demande locale. Tarif 150 €.

Approuvé à l'unanimité.

TOUR DE TABLE

1 : M. R. Balaran prévient que du fait du climat actuel, les routes sont en mauvais état mais ne pourront être réparées que progressivement.

2 : Mme A. Pradier s'informe de la réparation de l'horloge de l'église. M. B. Miramond a un devis de 4000 € car il faut changer tout le mécanisme. Il remercie les employés municipaux qui ont assuré le nettoyage du sol au clocher couvert de fientes de pigeons. A prévoir au budget 2018

3 : M. B. Boulze demande le nettoyage régulier de la rue G. Roques. Il demande s'il ne faudrait pas embaucher un employé supplémentaire en profitant du fait qu'un certain nombre d'heures de travail sont facturées à la CA.

M. B. Miramond pense que le nombre est suffisant pour l'instant mais que l'on va pouvoir faire le bilan au bout d'un an de fonctionnement de la CA

M. B. Boulze évoque le succès de la fête des lanternes et les retombées économiques pour le secteur. M. B. Miramond confirme que cela coûtera moins cher que prévu à la CA. M. B. Boulze rend compte d'une plainte des associations d'anciens combattants au sujet du déroulement de la cérémonie de la commémoration du 11 novembre qui n'a pas suivi le protocole et qui a été perçu par certaines personnes comme une intervention à caractère politique. Mme M. Huan exprime qu'au contraire elle a eu un bon retour des parents d'élèves qui ont trouvé la commémoration intéressante.

Mme C. Lagarrigue rappelle que c'est à la demande de l'éducation nationale que les enseignants ont l'obligation d'organiser la présence des enfants pour ces commémorations. Ils doivent lire des textes au choix sur un site dédié par le ministère de la défense et de l'éducation nationale. Pour Mme M. Brunwasser le protocole et les préconisations ont donc été scrupuleusement respectés.

M. Y. Séguignes annonce qu'en 2018 nous allons de même devoir commémorer le 100^e anniversaire de l'armistice et ceci dans un déploiement certainement encore plus important que celui de 2017 dont il a eu d'excellents échos.

M. B. Boulze rappelle qu'il y a des travaux à effectuer sur le monument aux morts.

M. Y. Raymond demande une réunion de préparation pour la commémoration à venir.

Mme M. Brunwasser précise que cette réunion est prévue avec toutes les associations concernées.

4 : M. Y. Raymond annonce une réunion sur le plan de mobilité rurale à laquelle il compte se rendre le 20 février à Couffouleux.

L'exposition « Art en Pays Salvagnacois » aura lieu cet été à la Mairie. M. B. Miramond demande à la commission Culture de se réunir pour suivre cette manifestation artistique en Mairie.

5 : M. Y. Séguignes nous a transmis des documents émanant de la DIRRECTE Occitanie (Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du Travail et de l'Emploi) Un de ses représentants était présent à la dernière réunion en novembre organisée sur le thème de l'aide à la création d'entreprise individuelle ou collective. Étaient également présents, un représentant de la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Tarn ainsi qu'un représentant du Pôle Emploi de Gaillac. Il fait remarquer qu'il est rare de pouvoir réunir ces intervenants et fait le constat qu'il y avait peu de monde. Malgré cela, l'information continue avec une 6^e soirée prévue en juin 2018.

Le maire lève la séance à 22h34

Réunion du Conseil municipal

du jeudi 12 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, jeudi douze avril à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

M. MIRAMOND Bernard
 M. LECOMTE Olivier
 Mme LAGARRIGUE Christel
 M. BALARAN Roland
 Mme BRUNWASSER Mireille
 M. VILLARET Bernard
 Mme ADDED Régine
 M. GERAUD Yves
 Mme HUAN-JAUSSAUD Marie
 Mme MASSAT Frédérique
 M. RAYMOND Yves
 M. BOULZE Bernard

Etaient absents :

Mme GERMA Candie
 M SEGUIGNES Yannick
 Mme PRADIER Antoinette

Ont donné procuration :

M. SEGUIGNES Yannick
 à M. MIRAMOND Bernard

 Mme PRADIER Antoinette
 à M. BOULZE Bernard

Secrétaires de séance :

Mme Frédérique MASSAT
 et M. Bernard VILLARET

PRÉALABLE

M. le Maire demande une minute de silence à la mémoire des victimes de l'attentat de Trèbes , le colonel Arnaud Beltrame, Jean Mazière, Hervé Sosna, Christian Meders ainsi qu'à la mémoire de Mireille Knoll.

Il a proposé aux responsables de gendarmerie de donner le nom du colonel Arnaud Beltrame, à la gendarmerie de Salvagnac.

M. le Maire demande l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 février 2018 : M. Y. Raymond demande la vérification des chiffres concernant le financement de l'Espace Culturel qui ne tombent pas juste. M. le Maire dit qu'effectivement ils seront republiés dès que les travaux seront terminés et les subventions comptabilisées.

Approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS :

1 | Affectation des résultats 2017 des budgets de la commune et de l'assainissement

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2017, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître pour le budget principal :

- › un déficit cumulé du compte d'investissement de : -110 239,93 €
- › un excédent cumulé du compte de fonctionnement de : 488 512,02 €

Résultats 2017 et reports 2018 :

- › Total des restes à réaliser en investissement : -170 217,00 €₋
- › Déficit d'investissement cumulé au 31.12.2017 : -110 239,93 €
- › Besoin net de la section d'investissement : -280 456,93 €
- › Excédent résultat de fonctionnement reporté : +208 055,09 €

En 2018, la taxe d'habitation va baisser de 30 % correspondant à l'exonération totale pour une première tranche de revenus (60 % en 2019, 100 % en 2020). La compensation de l'état sera désormais calculée sur le montant perçu par les communes en 2017. Si les communes augmentent leur taux, elles devront rembourser la différence aux personnes exonérées.

M. le Maire propose de ne pas toucher aux taux d'imposition des trois taxes communales. En 2018, le montant perçu par la commune de la taxe foncière sera largement supérieur aux années précédentes en raison d'une forte augmentation des bases. Par ailleurs, la population continue d'augmenter. ►

- En 2018, l'objectif est de toujours contenir les frais de fonctionnement, de rembourser avant son échéance un emprunt à taux élevé (+ de 3 %) et de relancer activement la vente du lotissement (bloqué par l'attente du nouveau permis d'aménager).

Le projet « Rénovation Centre Bourg » élaboré par la mairie avec l'aide de M. Fabien Fenestre (s'appuyant aussi sur les résultats des réunions publiques sur le sujet) a été un des premiers à être retenu parmi toutes les demandes faites par les communes à la Région.

Les premiers investissements pourront être rapidement mis en œuvre.

Vote des comptes administratifs : adopté à l'unanimité

Vote des comptes de gestion : adopté à l'unanimité

Affectation des résultats 2018 : adopté à l'unanimité

Budget Assainissement :

C'est un budget autonome. En 2017, réalisation de travaux sur la pompe de relevage du chemin de la Péchique qui seront terminés dans les 15 jours : raccordement du système électrique.

En 2018, les diagnostics par caméra pour repérer les fuites de réseau seront poursuivies. Reprise de certains réseaux avec mise en place de tampons pour éviter les infiltrations d'eau parasites.

Comptes administratifs :

› Budget investissement : Excédent cumulé de 91 379,41€

› Budget fonctionnement : Excédent cumulé de 88 944,50€

› Résultat de l'exercice 2017 : Excédent de 42 524,02€

Vote des comptes administratifs : adopté à l'unanimité

Vote des comptes de gestion : adopté à l'unanimité

Affectation des résultats 2017 : adopté à l'unanimité

2 | Budget du lotissement communal

Tous les plans ayant été acceptés et l'autorisation accordée de vendre même si le lotissement n'est pas terminé (limite des dates : 2020). Il faut refaire certains bornages, continuer les plantations, revoir les prix et la stratégie de communication : la commission devra se réunir pour effectuer ce travail.

Déficit de fonctionnement cumulé au 31.12.2017 : -11 368,49€

Déficit d'investissement cumulé au 31.12.2017 : -237 066,15€

Résultat de clôture cumulé au 31.12. 2017 : -248 434,64€

Vote des comptes administratifs : adopté à l'unanimité

Vote des comptes de gestion : adopté à l'unanimité

Affectation des résultats 2017 : adopté à l'unanimité

Caisse des écoles : vote à l'unanimité

3/ Vote des taux d'imposition

Si en 2018 l'État compense la suppression progressive de la taxe d'habitation sur la base des montants de 2017, rien n'est encore clair et définitif pour le calcul de la dotation des années suivantes. Les dotations de l'Etat ont baissé pour 2018 de 7095,00€. Cette incertitude ajoutée à la jeunesse de la Communauté d'Agglomération insuffisamment stabilisée dans son fonctionnement incite à beaucoup de prudence.

En conséquence, M. le Maire propose de ne pas modifier les bases des taux d'imposition qui resteront identiques à ceux de 2017 pour la 7^e année consécutive :

Taxe d'habitation : 15,72 %

Taxe du foncier bâti : 30,80 %

Taxe du foncier non bâti : 100,48 %

Adoptés à l'unanimité

4 | Délibération pour déterminer le prix des concessions du columbarium

Proposition : 500 € pour 30 ans

Adopté à l'unanimité

5 | Délibération pour indemnisation d'un stagiaire en informatique

Proposition d'une indemnité de 500 €

Adopté à l'unanimité

6 | Vote des budgets primitifs 2018

Selon M. le Maire et pour répondre à la question de M. B. Boulze au précédent conseil, il sera possible pour la commune d'embaucher sur des contrats à durée déterminée en fonction de travaux exceptionnels à réaliser.

Ce qui est prévu en 2018 :

- › Agrandissement du local des Resto du Cœur (ancien vestiaire du foot)
- › Aménagement de l'atelier municipal
- › Lancement du projet « Centre Bourg »
- › Poursuite des restes à réaliser 2017 (centre culturel, rénovation de la mairie, fin des travaux au jardin du Couvent)

- › Travaux de voirie
- › Participation au financement du voyage scolaire (60 € par enfant)

Vote du budget primitif 2018

Pour la commune : adopté à l'unanimité

Pour l'assainissement : adopté à l'unanimité

Pour le lotissement : adopté par 10 voix et 3 abstentions

7 | Délibérations relatives à la signature de la convention de la D.E.C.I (Défense Extérieure Contre l'Incendie)

Délégation pour l'entretien des poteaux à incendie avec contrôle tous les 4 ans pour un montant de 70 € par poteau (20 sur la commune)

Déjà voté précédemment

8 | Convention d'adhésion à la médiation préalable obligatoire (MPO) établie par le centre de gestion de la fonction publique

Possibilité de faire intervenir un médiateur en cas de conflit entre un agent et son administration en amont d'un jugement administratif.

Dispositif en expérimentation jusqu'en 2020

Tarif : 500 € par médiation

Adhésion votée à l'unanimité

9 | Désignation d'un délégué représentant la commune au SDET (Syndicat Départemental d'Électrification du Tarn) et au SIAEP MVT (Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de la Moyenne Vallée du Tarn)

Démission de Bernard Villaret

Élection de Yves Géraud à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

1 : Guinguette

Du fait du non renouvellement du bail de l'association « La Belle Équipe », un repreneur a été rapidement trouvé (bail de mai à octobre 2018 pour un montant total de 5 400 €). Le repreneur a versé une caution, pris une assurance, fait le stage en vue d'obtenir la licence 3. Un inventaire a été effectué par des membres du conseil municipal permettant de régler le solde avec « La Belle Équipe » et de rédiger le bail du nouveau locataire.

La Guinguette ré-ouvrira ses portes le 27 avril 2018

M. le Maire a demandé l'avis d'un expert de la Communauté d'Agglomération pour des travaux d'isolation qui pourraient permettre une utilisation à l'année.

2 : M. le maire est en discussion avec l'entreprise Deldossi pour l'installation d'une station essence aux Sourigous. Il discute avec la Communauté d'Agglomération du déplacement de la station de bus et la mise en place d'une aire de co-voiturage sur cette zone. Les propriétaires de La Pause Fermière participent à la réflexion.

3 : L'association Art en Pays Salvagnacois organise une exposition des œuvres de Catherine Sauvage dans les locaux de la mairie au mois de Juillet. Vernissage le 1^{er} juillet vers 11h30

4 : Ouverture de la déchetterie à Dourdoul prévue fin 2018

TOUR DE TABLE

1 : M. O. Lecomte déplore que la dégradation des vestiaires du foot soit récurrente. Le terrain se dégrade de plus en plus sans que la Communauté d'Agglomération ne réagisse.

2 : M. Y. Géraud fait remonter la demande répétée d'un abri bus pour les scolaires près de la gendarmerie. M. le Maire a décidé d'en commander un sans attendre la décision de la FEDERTEP

3 : Mme M. Huan-Jaussaud se fait l'écho d'une demande de trois associations qui voudraient réaménager le coin cuisine dans le centre culturel : Mme Brunwasser Mireille rappelle qu'une architecte a été retenue pour la rénovation de l'Espace Culturel et de la mairie. Les relevés ont été réalisés début avril et un avant-projet sera présenté après le 11 mai en ce qui concerne l'Espace Culturel. Les élus et les associations utilisatrices de l'espace seront invités à en prendre connaissance. En fonction des diffés- ►

► rentes remarques, s'en suivra un projet réajusté puis les demandes de subventions.

Mme M. Huan-Jaussaud signale que le comité « Demain, dans l'assiette de nos enfants » s'occupe de la réflexion sur la restauration scolaire, est relancé.

4 : M. R. Balaran fait le point des travaux à venir :

- › Réfection des trottoirs, des bordures rue Caraven Cachin, mise en place des ralentisseurs.
- › Préparation de la réfection de la départementale traversant le village.
- › Travaux permettant le passage des handicapés en fauteuil dans le cœur du village
- › Il Engage une discussion concernant la salle du billard et son utilisation.
- › Mise en place de la loi « Zéro Phyto » : des formations sont en cours. Certaines zones seront engazonnées et tondues (par ex. le cimetière).
Dans le village, tous les habitants doivent être sensibilisés à cette question. Leur participation à l'entretien de leur devant de porte est sollicitée (arracher les mauvaises herbes).

5 : Mme M. Brunwasser annonce qu'elle se retire de l'organisation de la « Commémoration du centenaire du 11 novembre 1918 » en raison de divergences rédhitoires sur la lecture de l'histoire et son interprétation, exprimées par un élu de l'opposition lors de la 1^{re} réunion. Par ailleurs, elle informe que l'école Canta-Grelh est retenue comme école pilote par la CA en ce qui concerne l'expérimentation de nouveaux rythmes scolaires et le maintien des NAPS. Reste à obtenir l'accord de la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale.

6 : Mme F. Massat aimerait que soit rapidement pris en compte le résultat de la réunion « Centre bourg » avec les enfants du village. M. le maire a déjà répondu en partie : achat d'une table de ping-pong à installer sur les allées Jean Jaurès, étude pour la réalisation d'un bike cross. La mise en place d'une maison des jeunes sera à l'étude.

7 : M. B. Villaret n'habite plus le village mais ne démissionne pas de son mandat d'élu et continue à participer à diverses commissions ;

Dans un but écologique de réduction des gaz à effet de serre et pour permettre aux citoyens de Salvagnac et environs de se conformer à l'interdiction de brûlage des déchets verts, il a comme projet essentiel avant la fin du mandat, la création d'un groupement associatif ou coo-

pératif d'achat d'un broyeur assez puissant pour être efficacement et économiquement utilisé.

8 : Mme R. Added demande à M. O. Lecomte quand la commission Association va se réunir ?

9 : Mme C. Lagarrigue s'inquiète de la note EDF du logement en location au-dessus de l'école. M. Y. Géraud propose de s'y rendre pour avis.

10 : M. Y. Raymond se fait l'écho d'une demande de l'association de peinture d'avoir un local de rangement pour leur matériel au centre culturel. L'extincteur doit être contrôlé.

Mme M. Brunwasser propose que toutes les associations soient réunies pour discuter de l'utilisation des locaux quand les plans de l'architecte seront déposés en mairie en juin 2018

M. le Maire lève la séance à 23h10



Décès Michel Barreau

samedi 20 janvier 2018

Michel, mon cher ami.

Tu viens de nous quitter et pour nous c'est une grande peine.

Conseiller municipal de 1977 à 1995 et douze ans adjoint en charge de la voirie communale.

Pendant douze ans, tu t'es occupé de l'entretien de la voirie au quotidien : état des chemins, nids de poule, écoulement des eaux, faucardage.

Tu circulais souvent sur les chemins pour t'assurer de leur bon état.

Pendant douze ans, grâce aux fonds Européens que nous avait obtenu le sénateur Georges Spénale, nous avons remis en état soixante kilomètres de chemin : renforcement des assises, bitumage et creusement de fossés.

Tu as particulièrement suivi les travaux exécutés par l'entreprise Bourdarios de Nègrepelisse qui a été souvent adjudicataire des travaux.

Et en cas de chutes de neige, tu portais avec ton tracteur déneiger les chemins

Pendant cette période, nous avons travaillé en pleine confiance tu m'informais et tu exécutais. Comme moi tu as abandonné tes fonctions municipales en 1995 et nous avons continué à nous rencontrer dans ta maison d'Inché. Le temps passant, j'ai pu constater que ta santé se dégradait et que tu en étais préoccupé. En janvier 2015 le jour des obsèques d'André Escourbiac, tu m'as dit « le prochain, c'est moi » Connaissant ta maladie, tu as mené une vie paisible. Malheureusement la maladie a été la plus forte et a vaincu.

A l'issue de la célébration religieuse, tu vas rejoindre le cimetière de Saint Martin où tu reposeras pour l'éternité.

Au revoir Michel avec mon amitié.

Jean Lauzeral Ancien maire de Salvagnac



Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gov.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



* Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».

** Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

VIE PUBLIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

2017 : ce que nous avons fait

VOIRIE

- › Numérotation des maisons hors village
- › Adressage des routes, chemins et lieux-dits hors village
- › Réfection des revêtements de certaines routes



ÉCOLE CANTA GREHL

- › Création de WC par le personnel municipal
- › Poursuite de l'étude pour la construction d'un préau
- › Renouvellement des installations téléphoniques
- › Amélioration des outils informatiques et de leur maintenance
- › Accompagnement de l'école pour les travaux à réaliser, recherche d'entreprises, demandes de devis...

ASSAINISSEMENT

- › Réalisation d'une station de relevage au sud du village, Chemin de la Péchique, pour renvoyer les eaux usées au réseau de la Grand'Rue vers le lagunage

AMÉNAGEMENTS & TRAVAUX DIVERS

- › Reprise du mur Place de la Victoire, décapage, nettoyage
- › Reprise de la toiture, de la charpente et des portes et fenêtres et isolation de l'ancien Presbytère



CIMETIÈRE

- › Réalisation d'un columbarium dans le jardin, à l'entrée du cimetière
- › Agrandissement du cimetière

LOTISSEMENT

- › Redécoupage des lots selon les plans réalisés par Fabien Fenestre. Montage des différents dossiers. Commercialisation en attente du permis d'aménager

GUINGUETTE

- › Équipement de la Guinguette en matériels divers

DÉCHETTERIE

- › Accompagnement de la Communauté d'Agglomération dans le projet d'implantation d'une déchetterie, au niveau de la zone artisanale, en dessous de la coopérative de blé



DENTISTE

- › Travaux de carrelage, maçonnerie, plâtrerie, menuiserie... pour l'installation d'un dentiste à Salvagnac

CHÂTEAU

- › Accompagnement de la Communauté d'Agglomération dans le projet d'aménagement du château

Ce que nous allons faire en 2018

ÉCOLE CANTA GREHL

- › Travail avec la communauté d'agglomération et l'ensemble des partenaires éducatifs de l'école sur les rythmes de l'enfance et une nouvelle organisation de l'emploi du temps pour le bien-être des élèves et la qualité de travail de tous les intervenants
- › Intervention de la commune auprès de la communauté d'agglomération pour une restauration scolaire issue d'une production locale et biologique



VOIRIE

- › Réalisation de la traversée du village avec plateau surélevé de la halle au chemin de la Péchique avec retour rue Gérard Roques jusqu'au cabinet médical et passage surélevé au niveau du lotissement du Parc, entre la rue du docteur François Gary et le chemin Laspeyres (travaux retardés par ceux du passage de la fibre dans la traversée du village)

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- › Création d'un appentis à la salle Omnisports pour augmenter l'espace de rangement

LOTISSEMENT

- › Commercialisation à présent possible suite à l'obtention récente du nouveau permis d'aménager

AMÉNAGEMENTS, TRAVAUX DIVERS & FORMATION

- › Agrandissement des locaux accueillant « Les Restos du Cœur »
- › Poursuite des travaux d'aménagement intérieur de l'Espace culturel

- › Etude pour la rénovation de la mairie et de la halle
- › Rénovation des WC publics
- › Création d'un abris bus près de la gendarmerie
- › Aménagement paysagé des abords de l'église
- › Formation des agents communaux pour l'adaptation à la pratique au phyto des espaces publics
- › Mise en place des fermetures du Jardin du Couvent
- › Réfection de la salle Caravin Cachin en chantier partagé
- › Installation d'une table de ping-pong sur les allées Jean Jaurès, ainsi que de bancs dans le village
- › Poursuite de la constitution du dossier de « Rénovation du centre bourg » en vue d'obtention de subventionnements, sur la base des réunions publiques sur ce thème et du travail de mise en œuvre de M. Fabien Fenestre.
- › Travaux pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap des commerces de boulangerie et de fleurs
- › Installation d'une clôture pour l'agrandissement du cimetière



GUINGUETTE

- › Recherche d'un nouveau gestionnaire suite au retrait de l'association « La Belle Equipe »
- › Choix d'un cuisinier professionnel expérimenté et soucieux d'une proximité avec le monde associatif de la commune

CHÂTEAU

- › Poursuite de l'accompagnement de la Communauté d'agglomération dans le projet d'aménagement du château

Cet inventaire n'est pas exhaustif car nous sommes souvent amenés à travailler sur de nouveaux projets et à gérer des dysfonctionnements. Chaque jour, nous nous mobilisons pour que les gènes ne durent pas, pour que la qualité de vie soit préservée et que les projets avancent. L'organisation du territoire bouge, nos capacités financières ne sont pas toujours à la hauteur de nos besoins mais malgré tout, nous nous engageons à nous battre pour maintenir les services, innover, construire l'avenir de notre village main dans la main avec ses habitants et ses associations.

Actualités du CCAS

La PFIDASS

Plate-Forme d'Intervention Départementale

pour l'Accès aux Soins et à la Santé

Malgré la performance du système de santé français, des difficultés d'accès aux soins demeurent.

Ces constats, qui concernent une part croissante de la population ne pouvant bénéficier des soins dont elle a besoin, ont conduit l'Assurance Maladie à créer un dispositif de détection et d'accompagnement garantissant la réalisation effective des soins : la PFIDASS.

Cette démarche, née dans le Gard, est progressivement généralisée sur l'ensemble du territoire. Dans le Tarn, elle a débuté en juin 2017.

Le dispositif, destiné aux assurés du Régime Général, est soutenu par les principaux acteurs de la santé et du social du département.



Principes de base de la PFIDASS

La saisine de la PFIDASS par un professionnel de santé est subordonnée au consentement du patient.

- › L'accompagnement proposé réaffirme la place centrale du médecin traitant dans le parcours de soins.
- › Dans le respect du principe de libre choix du professionnel de santé, l'accompagnement favorise la recherche de soins de qualité accessibles financièrement, impliquant le cas échéant de faire réaliser plusieurs devis (soins dentaires, optique etc).
- › L'attribution d'une aide financière est subordonnée à un contrôle préalable des ressources.
- › La PFIDASS n'est pas en mesure de garantir un aboutissement systématique de l'accompagnement du fait de la complexité du phénomène de renoncement aux soins.

Contacts : CPAM du Tarn - PFIDASS - 81016 Albi Cedex 9
pfidass81@cpam-albi.cnamts.fr

Le renouvellement automatique de l'ACS pour les bénéficiaires de l'ASPA

Depuis janvier 2016, les titulaires de l'ASPA (Allocation de Solidarité pour les Personnes Âgées), bénéficient du renouvellement automatique de leur ACS sans que le bénéficiaire n'ait aucune démarche à entreprendre.

L'ASPA (Allocation de Solidarité pour les Personnes Âgées) a remplacé le minimum vieillesse en 2006. Il s'agit d'une aide accordée aux personnes de plus de 65 ans justifiant de faibles pensions dues à des cotisations insuffisantes au régime de retraite.

Caf : le calendrier 2018 des dates de versement des prestations

Allocations familiales, aides personnalisées au logement, RSA, prime d'activité... Les Caisses d'allocations familiales (Caf) ont publié le calendrier 2018 de paiement des prestations. En règle générale, le paiement des prestations se fait le 5 de chaque mois sauf lorsque le 5 tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié auquel cas, le paiement est reporté au jour ouvré le plus proche (avant ou après le 5).

En 2018, ce paiement sera reporté par deux fois :

- au mois de mai, le paiement est prévu le vendredi 4 mai ;
- au mois d'août, le paiement est prévu le lundi 6 août.

Concernant les droits des allocataires correspondant au mois de décembre 2018, le paiement est prévu le vendredi 4 janvier 2019

Ménages aux revenus modestes : le chèque énergie bientôt dans vos boîtes aux lettres

Si le chèque énergie remplace, depuis le 1er janvier 2018, les tarifs sociaux de gaz et d'électricité, ce n'est qu'à partir de fin mars - début avril 2018 que les foyers bénéficiaires pourront l'obtenir.

Environ 4 millions de ménages seront éligibles à ce chèque

dont le montant moyen devrait s'élever à 150 € (entre 48 € et 227 € en fonction du niveau de revenus et de la composition du ménage).

Pour les foyers concernés, il n'y aura aucune démarche particulière à effectuer pour le recevoir puisque le chèque énergie sera envoyé automatiquement par voie postale.

Une fois obtenu, il servira à régler directement auprès du fournisseur d'énergie toute sorte de dépenses d'énergie (gaz, électricité, fioul, bois...) sachant qu'il sera également possible avec certains fournisseurs d'utiliser ce type de chèque en ligne.

Ce chèque pourra également être utilisé pour financer des travaux d'efficacité énergétique (travaux répondant aux critères d'éligibilité du crédit d'impôt transition énergétique).

À savoir :

Pour vérifier votre éligibilité et le montant auquel vous pouvez prétendre mais aussi pour utiliser votre chèque en ligne, déclarer la perte ou le vol de votre chèque ou tout simplement vous informer sur ce nouveau dispositif, vous pouvez consulter le nouveau site proposé par le ministère de la Transition écologique et solidaire :

www.chequenenergie.gouv.fr

Les Restos du Cœur

Pendant la campagne d'été (depuis le 17 mars) les bénévoles des Restos du Cœur vous accueillent **Le samedi matin de 10 h 15 à 12 h** 571 chemin de la Rosière à Salvagnac (Ancien vestiaire du foot)

Renseignements :

06 76 78 65 88 - 05 63 40 56 00

Les bénévoles des Restos :

Georgette GAMBAZZA (responsable)

Renée AUSSIGNAC, Nadine LOUBET

Domique MARTY, Martine ESTABES

Françoise BALARAN

Chantal MALONI

Colette et François BOULAY



Campagne de sensibilisation de la Croix Rouge Française



Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts pour prévenir et apaiser les souffrances.

Pour pouvoir continuer à agir auprès des personnes en difficultés sur l'ensemble du territoire, la Croix-Rouge française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

Pour cette raison, nous souhaitons entreprendre une **campagne de sensibilisation en porte à porte à Salvagnac du 3 avril 2018 au 28 avril 2018, à raison de 3 jours maximum sur cette période.**

Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix-Rouge française.

Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

Notre équipe pourra intervenir entre 10h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi.

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française.

Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.



L'équipe Micropointe au grand complet autour de Corinne Etienne et Thierry Blaquière.

Micropointe

Micro Gestion, le premier logiciel de gestion commerciale certifié vis-à-vis de la loi antifraude à la TVA qui est rentré en vigueur au 1^{er} janvier 2018 est Salvagnacois.

Thierry Blaquière, fondateur, et Corinne Etienne, sa compagne et associée, dirigeants de Micropointe, entreprise Salvagnacoise, ont reçu en mai 2017 la certification système de caisse du Laboratoire National de Métrologie et d'Essai (LNE), la première en France sur un logiciel de gestion commerciale, pour le logiciel « Micro Gestion ». Une certification que vient à juste raison de récompenser la CCI du Tarn.

Installée à Salvagnac depuis 2001, l'entreprise MICRO-POINTE, créatrice de logiciels de gestion professionnelle et commerciale, a su rester à l'écoute de ses clients et faire évoluer ses produits avec le marché et la réglementation. A la tête de cette entreprise familiale, Thierry Blaquière, maîtrise parfaitement la nouvelle réglementation dont il a suivi toutes les étapes. Dernière en date, une « immersion » de six mois à Paris pour travailler avec le LNE. Inté-



Le logo de l'entreprise se pare désormais de sa nouvelle qualification.

gré à un groupe de travail associant une vingtaine de professionnels, constructeurs, éditeurs et certificateurs, etc., il a participé aux travaux consistant à mettre au point un référentiel qui réponde à la fois aux exigences réglementaires du Ministère des Finances de Bercy et aux réalités de terrain. Ainsi au fait de la réglementation, l'entreprise, experte en systèmes d'encaissement et de gestion, a déjà effectué plus de 1000 mises à jour pour ses clients qui vont de la TPE à la grosse PME.

Pour l'entreprise qui emploie actuellement sept salariés en plus du couple de dirigeants, l'évolution de la réglementation est synonyme du maintien, voire de l'augmentation du plan de charge qui doit s'accompagner, comme pour toute entreprise commerciale, d'un maintien de la qualité à son plus haut niveau.

www.micro-pointe.fr

Yves Raymond



L'open-space, cœur de l'entreprise.

ASAD en Pays Salvagnacois

(Association de Soutien à Domicile)

La principale mission de l'Association de Soutien à Domicile est d'organiser dans la mesure du possible l'aide à domicile auprès :

- › des personnes âgées,
- › des personnes handicapées,
- › des femmes enceintes,
- › des familles en difficultés temporaires ou des personnes qui ne veulent pas ou ne peuvent plus assumer les travaux ménagers de leur domicile,
- › de toutes personnes en sortie d'hospitalisation.

Les professionnelles à domicile habitant le secteur vous aideront pour :

- › l'entretien courant de la maison,
- › l'entretien du linge,
- › les courses et la cuisine,
- › la garde des personnes,
- › les démarches administratives,
- › les soins sommaires d'hygiène,

› l'accompagnement et le transport pour différentes sorties.

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge financière pour cette aide à domicile attribuée par :

- › votre caisse de retraite,
- › le Conseil Départemental pour l' A.P.A. ,
- › les mutuelles,
- › les CESU,
- › la sécurité sociale,
- › la CAF,
- › la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)...

N'hésitez pas à vous renseigner pour obtenir des renseignements :

- › À la permanence de SALVAGNAC
5 avenue Caraven Cachin le lundi de 8h à 11h
les mercredis et vendredis de 14h à 16h
Tél : 05 63 57 32 58 - 06 37 48 26 67
- › Au siège social de Blaye les Mines - Tél : 05 63 76 51 79

Soutien aux initiatives locales par la MSA

Dans certaines zones rurales de notre département, l'éloignement des services, l'importance des distances, l'évolution démographique de la population, les limites financières des collectivités locales représentent autant de facteurs qui peuvent freiner le dynamisme et l'engagement des acteurs locaux.

Partant de ce constat, le Conseil d'Administration de la MSA Midi-Pyrénées Nord a mis en place un « SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES » sur des secteurs très ruraux. Compte tenu de l'accueil très favorable que cette opération rencontre, il a décidé lors de sa séance du 6 février 2018 de renouveler cet appel à projets pour 2018.

Dans ce cadre, des réalisations portées par des associa-

tions ou des collectivités peuvent être soutenues par la MSA, de façon à compléter l'implication financière éventuelle d'autres partenaires dans des domaines tels que :

- › l'enfance – jeunesse - familles »,
- › le lien social et les solidarités »,
- › la prévention santé et le handicap »,
- › la place des seniors et le bien vieillir ».

Comme l'an dernier, le dossier complet est téléchargeable sur notre site Internet :

www.msa-mpn.fr/nos-actions

Pour toute information complémentaire, s'adresser à Florence Lapeyre (départements du Tarn et du Tarn et Garonne).



Réunion Centre Bourg du mercredi 21 mars 2018 salle Caraven Cachin Salvagnac

La mairie de Salvagnac organise une consultation des habitants de la commune sur l'avenir du centre bourg. Elle a imaginé des rencontres régulières animées par Fabien Fenestre, urbaniste et habitant du village, afin d'arriver à un projet partagé qui émanerait des envies et de la volonté de tous de bien vivre ensemble son village.

Mercredi 21 mars avait lieu la deuxième réunion de consultation qui rassemblait deux fois plus de monde que la première.

En préambule, Monsieur le Maire rappelait le cadre de cette rencontre : « il s'agit d'un premier temps de réflexion en lien avec la possibilité d'obtenir des financements de la région et de l'Europe liés à une politique de dynamisation des centres villes ».

Plus de quarante habitants réunis en plusieurs tables, ont planché de manière très studieuse sur ce que pourraient être, les zones de stationnement, la voirie, les espaces de détente et de loisirs, les liaisons douces, les sens de circulation, le réaménagement des places, l'arborisation, la végétalisation...

A partir de photos aériennes du centre du village, des secteurs de l'école, de la salle omnisports, et à l'aide de magnets, de vignettes et de feutres, Fabien Fenestre a demandé à chaque groupe de travailler par section, sans contrainte et sans a priori.

En fin de séance, Fabien Fenestre a pris des photos de chaque plan recueillant ainsi toutes les idées mises en commun sur chaque table. Cette méthodologie a permis à chacun de s'exprimer en toute liberté, en s'appuyant sur

son vécu, ses attentes et son imagination.

Avant de monter le projet, Fabien Fenestre et l'équipe municipale attendent de cette consultation publique une mise en avant des problématiques actuelles et les solutions qu'elles inspirent sachant qu'il s'agit de se projeter sur une vision à moyen terme c'est-à-dire à 10 ans.

A Fabien Fenestre de rassembler à présent cette riche matière et d'en faire une esquisse cohérente qui sera soumise aux salvagnacois lors d'une troisième réunion. Il ressort d'ores et déjà plusieurs idées fortes comme la réorganisation du stationnement sur les allées (mise en sens unique et organisation du stationnement « en épis »), une plus grande place à donner au végétal (aux deux bouts des allées, sur la place de la Victoire et aux abords de l'église), une sécurisation de la traversée du village (un plateau central est d'ores et déjà programmé, ainsi que des ralentisseurs en entrée et sortie sur la route de Rabastens), une réorganisation des circulations et stationnement dans le village, une ouverture visuelle de l'espace planté devant la pharmacie, etc.

Il y intégrera aussi le fruit de la rencontre avec les jeunes qui avait eu lieu le dimanche précédent et avait rencontré un vif succès. En effet, plus de quarante jeunes de 10 à 18 ans avaient répondu présents à l'invitation de la mairie, avec plein d'idées et plein d'envies pour leur village.

Comme à l'accoutumée, les participants ont partagé le verre et le gâteau de l'amitié et fini la soirée dans l'échange et la bonne humeur.

Frédérique Massat, Fabien Fenestre, Mireille Brunwasser

Soirée économie

Depuis plus de trois ans, le village de Salvagnac dans le Tarn, propose un accès organisé à des informations, en mobilisant des partenaires du territoire, pour explorer l'économie et son lien au développement du territoire.

Pour cette 6^e soirée de l'économie, nous proposons aux porteurs de projets et aux citoyens de rencontrer les organisations qui financent le développement de projets : de l'économie sociale et solidaire à l'économie conventionnelle.

Ainsi, nous aurons des présentations menées par les intéressés et parmi eux :

- › la présentation des modalités de saisie d'IèS capital Risque solidaire et éthique local,

- › Les outils de la NEF Banque éthique et écologique,
- › le réseau **Entreprendre**,
- › **Initiative Tarn**
- › et au moins une banque plus conventionnelle.

Les porteurs de projets économiques collectifs ou individuels, de services, de production, agricole ou tout autre... sont accueillis à chaque soirée, pour pouvoir accéder à des informations utiles et directement mobilisables.

Comme les précédentes, la 6^e soirée se déroulera à la salle Caraven Cachin à Salvagnac le 30 mai 2018 à 18h30.

Yannick Séguignes

CAUE du Tarn

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

Des conseils gratuits pour vous aider dans votre projet de construction, réhabilitation ou extension

Un regard en amont du projet

Vous avez un projet et souhaitez avoir un regard extérieur, professionnel, gratuit et indépendant. Contactez les conseillers (architectes, paysagistes, conseillers énergie) du CAUE, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn, service d'information d'intérêt public.

Un échange d'une heure, à proximité de chez vous

Pour vous aider à vous projeter, à réfléchir à votre projet avant de prendre une décision, à confronter vos idées avec notre approche, prenez-rdv pour une heure d'échange avec un conseiller. Préparez votre rendez-vous en apportant des plans, des photos, des croquis ... et tout autre élément (cadastre, règlement du PLU...) nécessaire à la compréhension du projet.

Profitez aussi de notre espace documentation et de notre site internet, riche en fiches pratiques et exemples de réalisation : www.caue-mp.fr

Permanence sur RDV Thématique architecture/paysage – CAUE

Prendre rendez-vous avec un conseiller : 05 63 60 16 70
Thèmes abordés : implantation, volumes, aménagement, relations à l'extérieur...
Permanences : Albi tous les matins - Castres tous les mardis matin - Permanences délocalisées le mercredi matin à Gaillac, Graulhet, St-Sulpice, Réalmont

Permanence téléphonique Thématique énergie

Contacteur un conseiller énergie : 05 63 60 16 80
(Tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h)
Thèmes abordés : isolation, ventilation, mode de chauffage, aides financières, ...

L'intervention de nos conseillers exclut toute mission de maîtrise d'œuvre, ils ne peuvent à ce titre réaliser vos plans ou effectuer une expertise technique.

+ d'infos sur www.caue-mp.fr ou notre page Facebook : CAUE du Tarn

Petit rappel sur le tri sélectif

Pourquoi trier plus ? D'abord, parce que nous ne trions pas assez. En effet, si notre geste de tri est généralement «bon», nous n'allons pas au bout de la démarche.

Il est temps de changer nos mauvaises habitudes !

Comment trier plus? En suivant une consigne simple : quand je doute, je trie.

Ces emballages qui vont au tri :

- › **Tous les flaconnages en plastique** : les bouteilles, flacons et bidons en plastique vont au tri, avec leur bouchon. Sales ou propres, cabossés ou non, ils seront recyclés.
- › **Tous les emballages métalliques** : les boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquettes peuvent être recyclés à l'infini. Il suffit de les trier, même s'il reste des salissures ou un peu de liquide...
- › **Toutes les briques alimentaires** : grands et petits, ces emballages se recyclent. Il suffit de bien les vider.
- › **Tous les cartons** : bruns ou colorés, il faut les trier, même les cartons de pizza!
- › **tous les papiers** : sans exception, de l'enveloppe au papier cadeau, en passant par la publicité ou l'annuaire, donnons-leur une deuxième vie.

En prévention !

Les emballages sont nécessaires pour protéger et transporter les produits de consommation courante mais il est possible de choisir des emballages qui se recyclent ou un produit avec peu d'emballage. En tant que consommateur, nous pouvons agir au quotidien. Comment réduire le poids de mes emballages ? En achetant des produits pauvres en emballages, il est possible de réduire les déchets de 30 kg par personne et par an. (*source ADEME*)

Pourquoi réduire mes emballages ? Lorsqu'on achète un produit, on paie aussi son emballage et son traitement en fin de vie. En limitant les emballages, une famille de 4 personnes peut économiser jusqu'à 2 048 € par an.

Concrètement, plusieurs solutions : utiliser des cabas pour faire ses courses, privilégier les produits en vrac ou à la coupe, et pourquoi pas, apporter des boîtes et flacons pour

transporter les aliments que l'on vient d'acheter... D'ici 2022 tous les emballages en plastique devraient être recyclés !

Et n'oublions pas le compostage

Tous les déchets alimentaires mis au compost allègent d'autant le volume de notre poubelle grise

Représentant près de 30 % du poids de notre poubelle, les déchets fermentescibles peuvent se transformer en terreau. La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet propose l'achat d'un composteur (modèle en plastique recyclé de 320 litres) avec un guide du compostage et un bioseau pour faciliter le transport des biodéchets pour 15€. Les personnes intéressées peuvent envoyer leur chèque à l'ordre du Trésor Public à la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet BP 80 133- 81604 Gaillac Cedex.

Dès réception, un bon de retrait leur sera retourné.

Une tonne triée peut coûter jusqu'à 5 fois moins cher qu'une tonne de déchets résiduel. Pour bénéficier du tarif le plus bas, les deux critères de qualité et de quantité doivent être réunis.

	La collecte des emballages à recycler soit, le conteneur à COUVERCLE JAUNE	La collecte des déchets résiduels soit, le conteneur à COUVERCLE VERT
circuits rose	Secteur «centre-bourg et maison de retraite» 1 fois tous les 15 jours les mercredis des semaines paires	1 fois par semaine le mardi
circuits bleu clair	Secteur «Des panneaux du village à la RD999 + lieux-dits St Martin de Closquièrre, Palonis, La Désespérade, Clayrac, Les Barrières, Rouguillou» 1 fois tous les 15 jours les mercredis des semaines paires	1 fois tous les 15 jours les mardis des semaines paires
circuits bleu foncé	Secteur «Lieux-dits La Bouysse, St Barthélémy, Angel, les Giscards» 1 fois tous les 15 jours les mercredis des semaines paires	1 fois tous les 15 jours les mardis des semaines impaires
circuits vert	Secteur «Lieux-dits Les Maurels et A rat» 1 fois tous les 15 jours les jeudis des semaines impaires	1 fois tous les 15 jours les vendredis des semaines paires
circuits rouge	Secteur «Lieux-dits Le Rivas, les Vignettes, St Julien, le Bigard, Tescounet, la Salvetat, Artiguer» 1 fois tous les 15 jours les jeudis des semaines paires	1 fois tous les 15 jours les vendredis des semaines impaires

**Merci DE SORTIR vos contenants,
LA VEILLE AU SOIR de la collecte**

Zéro phyto

Suite à la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, les espaces publics, trottoirs, allées, cimetière ne sont plus traités avec du dés-herbant, mais par des moyens mécaniques (tonte, rotofil...)

Ainsi chacun peut participer à l'entretien en s'occupant de son devant de porte

Préparation de la commémoration du 11 Novembre 2018 à Salvagnac

Les membres du conseil municipal ont été conviés à une réunion préparatoire le 3 mars 2018 ayant pour objectif de réfléchir à l'organisation de la cérémonie du 11 novembre 2018, en amont de celle qui réunira l'ensemble des associations salvagnacoises ainsi que les enseignants de l'école Canta Grelh. Cette cérémonie, correspondant cette année au centenaire de la commémoration de l'armistice de la guerre 14-18, justifie une attention particulière pour son organisation et un temps de préparation suffisant pour coordonner l'ensemble des intervenants pressentis. Des élus se portent volontaires pour contacter les salvagnacois qui pourraient témoigner de récits recueillis auprès de membres de leur famille ou disposant de photos de l'époque. Ces témoignages pourraient être ainsi transmis aux plus jeunes, la forme restant à élaborer dans les prochaines réunions (Documentaire, exposition, lecture de témoignages lors de la cérémonie).

Un appel à témoignage est lancé avant juillet 2018 !

Tous ceux qui sont intéressés peuvent contacter la mairie.



Une première réunion ouverte aux associations et à tous les acteurs de cette journée aura lieu le **MERCREDI 11 AVRIL 2018 à 20h30** Salle Caraven Cachin ainsi que le 11 des mois qui suivent (sauf en Août). Venez nombreux !

La fête des peuples

Depuis plusieurs années, en janvier, un rassemblement appelé : « fête des peuples », se veut de réunir la communauté, d'ici et d'ailleurs. Ceci dans le respect de chacun, quelle que soit l'appartenance, les idéologies, les us et coutumes.



Cette année la journée festive a eu lieu à Salvagnac, salle omnisports le 14 janvier dernier.

La fête des peuples, ouverte à tous, est faite pour la rencontre, l'ouverture à l'autre et l'échange culturel.

Il est à prouver entre personnes de bonne volonté, que toutes différences ne doivent pas être des barrières, mais des richesses à partager.

Ce temps de partage, intégrant les quatre verbes : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer, donne aussi l'occasion de se tourner vers ceux qui souffrent, notamment les réfugiés qui tentent de rejoindre une vie meilleure.

Le pot de l'amitié, le repas multiculturel, chacun apporte sa spécialité, et l'après-midi festive, ont donné l'occasion de réunir environ 150 personnes de confession différente, heureuses de faire connaissance, de rire et de chanter.

Antoinette Pradier



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

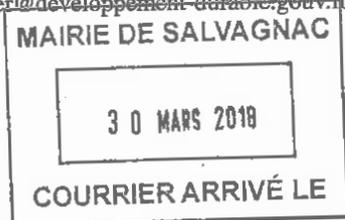
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Direction Énergie Connaissance

Affaire suivie par : Charlotte BEZIAN-MEYER

Téléphone : 04 34 46 63 76

Courriel : charlotte.bezian-meyer@developpement-durable.gouv.fr



Toulouse, le 13 février 2018

Le préfet de la région Occitanie

à

Mesdames et Messieurs

– les maires des communes

– les présidents des Établissements

Publics de Coopération Intercommunale

Objet : Rappel de l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

PJ : Kit de communication : plaquettes, affiches

Le brûlage des déchets verts à l'air libre, bien que largement pratiqué par de nombreux ménages, est interdit en toute période et en tout point du territoire (article 84 du règlement sanitaire départemental).

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution.

Dans ce contexte, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Occitanie a édité un kit de communication, dont l'objectif est non seulement de rappeler la réglementation sur le brûlage à l'air libre des déchets verts en vigueur, mais également d'orienter les particuliers et les professionnels d'entretien des espaces verts, vers des solutions alternatives.

Au travers d'une plaquette de communication et d'une affiche à exposer dans des lieux d'accueil du public, dont des exemplaires sont joints au présent courrier, je vous invite à rappeler ces dispositions à l'ensemble de la population. Des exemplaires de la plaquette ou de l'affiche peuvent être obtenus auprès de la DREAL Occitanie, ou être téléchargés à l'adresse suivante :

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/interdiction-du-brulage-a-l-air-libre-des-dechets-a23841.html

CULTURE

Chantons sous les toits des médiathèques : une première pour la Bibliothèque de Salvagnac

Dans le cadre d'une de ses actions culturelles la Bibliothèque Départementale du Tarn a permis à plusieurs médiathèques du département d'accueillir « Chantons sous les toits des médiathèques », c'est-à-dire un artiste pour un concert en partenariat avec l'Association l'Oiseau-Lyre. Villefranche d'Albigeois, Monestiés, Puygouzon, Padiès et Salvagnac furent les heureuses élues.

En l'occurrence, pour la Bibliothèque du Pays Salvagnacois, c'est « Julie et le vélo qui pleure » auteure-interprète que nous avons reçue le vendredi 30 mars à l'Espace Culturel de Salvagnac.

Julie Lagarrigue accompagnée d'Anthony Martin* ont présenté leur répertoire habituel (« Fragiles, debout ») ainsi que deux de leurs nouvelles chansons en avant première. Ce duo sensible et attachant nous a entraînés dans un voyage sensoriel, promenade à entendre, voir et partager, d'une mélancolie poignante mais traversée par des touches d'autodérision.

Julie et Anthony sont multi-instrumentistes (accordéon, piano, guitare) et au gré de leur répertoire les spectateurs ont pu découvrir aussi le cavaquinho (sorte de guitare d'origine portugaise à 4 cordes).

Devant une salle pleine (on a refusé du monde) et vite conquise, la soirée s'est prolongée autour d'un verre par des échanges chaleureux avec les artistes et Frédéric Blanchard de l'association l'Oiseau Lyre. Ce fut une première et une réussite !

Rendez vous l'année prochaine peut être, ou en attendant « Chantons sous les Toits chez l'habitant » à l'automne.



Quoi d'autre à la bibliothèque ? : Une partie du fonds écrit a été renouvelée début avril avec le passage du bus**, les CD musicaux (adultes et enfants) seront échangés mi mai. Les rencontres mensuelles du Brunch lecture se poursuivent le 2ème dimanche de chaque mois, nous avons fêté son 3^e anniversaire le 8 avril et avons manqué de sièges pour accueillir tout le monde !

En attendant de vous y rencontrer où lors d'une des permanences...

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque

Rappel des heures ouverture :

Mercredi : 10-12h/14h30-16h30 - Vendredi : 16h30-18h30

Samedi : 10h-12h - Dimanche : 10h-12h

L'Art en pays Salvagnacois XXIII

« REGARDS » de Catherine Sauvage

Du 1^{er} au 31 juillet 2018 - Locaux de la mairie de Salvagnac

Du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture de la Mairie - samedi et dimanche de 14h30 à 17h30

Organisation : Municipalité de Salvagnac et Association Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois

ENFANCE

Des nouvelles de l'école Canta Grelh

A propos des rythmes scolaires

Un questionnaire proposant un nouvel aménagement du temps scolaire a été distribué aux familles : les activités périscolaires seraient regroupées en une après midi sous la forme d'un parcours de découverte et les matinées scolaires rallongées, dans une mesure ne modifiant pas les horaires des transports scolaires.

106 réponses ont été retournées à l'école. 46 étaient favorables au changement proposé, 39 défavorables, 19 sans avis et 2 sans réponse.

Les horaires proposés ont été votés par le Conseil d'École Extraordinaire du 8 mars 2018: la classe aurait lieu

- › les lundi, mardi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 16h
- › le mercredi de 8h45 à 12h
- › le jeudi de 8h45 à 12h15

et les activités périscolaires le jeudi de 13h45 à 16h

Ces horaires ont été validés par l'Inspection Académique et entreront donc en vigueur à la rentrée de septembre 2018.

Inscriptions pour la rentrée 2018

Nous vous rappelons que si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée de septembre 2018, il est important de le faire le plus tôt possible, à la mairie, afin que les chiffres transmis à l'académie soient le plus près possible de la réalité.

Chant choral à l'école Canta Grelh

L'école primaire Canta Grelh à Salvagnac est engagée depuis plusieurs années dans une dynamique musicale par la pratique du chant choral et la mise en place de plusieurs activités autour de la musique.

Lors de sa visite, mercredi 21 mars, la Directrice Académique a assisté à un temps musical associant chant choral et formation regroupant les 3 classes des CE2, CM1 et CM2, en présence de l'inspecteur de l'éducation-nationale adjoint, du maire et de conseillers municipaux, de conseillers pédagogiques départementaux et des enseignants impliqués dans ce projet.



Les enseignantes des classes concernées organisent un décloisonnement dans lequel chacune prend en charge l'apprentissage d'un chant afin de constituer un répertoire plus large pour la restitution finale autour d'une thématique choisie en équipe. Ces restitutions sont régulièrement organisées: spectacle de Noël, spectacle de fin d'année, moment convivial avec les parents, visite et échange à la maison de retraite à Noël... Cette pratique décloisonnée permet d'établir une dynamique, un contact privilégié avec les différents élèves, et favorise le lien entre tous.

Le développement du chant choral est une priorité ministérielle. L'éducation artistique et culturelle contribue à l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui), et au développement de la sensibilité, de la créativité, et de l'esprit critique.

En réponse aux questions de la Directrice Académique les élèves ont formulé leur fierté de partager un moment tous ensemble où ils ressentent des émotions qu'ils sont heureux de partager et transmettre. Ils apprennent à s'écouter, à faire ensemble et à suivre le chef de chœur.

Rappel Tombola

La classe des CM1 CM2 va partir en la classe transplantée à La Bourboule sur le thème « volcans et légendes » du 22 au 25 mai. Pour aider au financement une tombola a été organisée et les billets sont toujours en vente au prix de 2€.

La mairie subventionne une partie du voyage ainsi que le CCAS pour les familles en difficultés financières, l'objectif étant que tous les enfants puissent partir et vivre cette expérience pédagogique et collective.

Régine Added

Encore la musique

Le jeudi 5 avril les enfants de l'école ont marché (jusqu'à 5km pour les plus grands) dans le village et jusqu'au lac pour une randonnée musicale.

Grâce aux parents qui ont répondu à l'appel des enseignantes ils ont pu apprécier des moments musicaux de différents styles joués sur des instruments variés. Première étape avec le violon pour des danses irlandaises, ensuite saxophone, guitare sèche et percussions ont accompagné

une chanson de Claude Nougaro et une samba, puis ambiance cow-boy avec le ukulélé, harpe africaine sous la halle et enfin rock à l'espace culturel avec la batterie et la guitare électrique.

La promenade a été agrémentée d'un goûter et a permis en outre à certains de découvrir des petits coins du village, comme le passage sous la départementale...

Régine Added

???, A. FENESTRE



Réunion « Centre Bourg » de Salvagnac du dimanche 18 mars 2018

Dans le cadre de réunions publiques organisées par la mairie pour un projet d'aménagement du centre du village, l'objectif était cette fois-ci de donner la parole aux enfants et adolescents du village. 41 d'entre eux, de 10 à 18 ans, ont répondu présents à l'invitation qui leur avait été adressée nominativement par courrier. Ils ont tout d'abord été accueillis par Monsieur le Maire Bernard Miramond. Puis c'est Fabien Fenestre, urbaniste et habitant de Salvagnac qui a animé les débats : il a proposé de travailler en petits groupes en trois temps.

1| Chacun notait ses idées sans aucune contrainte sur les thèmes de la circulation dans le village, de l'aménagement des espaces publics, du culturel, des projets autour des espaces de jeu ou sportifs, « leur village idéal »

2| Un représentant par table énonçait la liste des idées à la salle pendant que Fabien Fenestre les notait sur un écran visible par tous

3| Fabien Fenestre demandait à chaque groupe de choisir parmi toutes ces propositions les deux qui leur paraissaient prioritaires.

Tous les jeunes se sont mis au travail dans la bonne humeur pendant plus d'une heure.

De nombreuses idées sont ressorties, dont certaines à la fois très détaillées et argumentées. Les propositions issues des premiers tours de table étaient :

- › Une salle des jeunes (baby-foot, enceintes, ...) au Centre Culturel ou à la salle de billard qui puisse servir aux jeunes à des horaires différenciés
- › Un skate-park
- › Un city-stade à côté de l'école ou de la salle omnisport
- › Un bike cross à côté de l'école ou de la salle omnisport
- › Le remplacement du terrain de tennis
- › Des chemins de randonnée entretenus, sans passage de motos ou de quads
- › Des pistes cyclables autour du village
- › Des toilettes publiques de qualité dans le village



- › Des cages de foot sur le terrain derrière l'école
- › Des casiers à l'école
- › Une piscine, une patinoire, un bowling
- › Plus de bancs sur la place de la victoire
- › Une librairie
- › Des cabines téléphoniques
- › Des tables de ping-pong devant la boulangerie
- › Un parc d'attraction
- › Plus de jeux dans les jardins du couvent (balançoires, toile l'araignée géante)
- › Une salle pour réaliser des projets
- › Des cabanes dans les arbres
- › Un café pour les jeunes sans alcool, au Centre Culturel le dimanche après midi
- › Une salle de jeux arcade
- › Plus de végétation dans le village
- › Des restaurants variés (japonais, mac-do, kebab, ...)
- › Une maison des jeunes et de la culture
- › Nettoyer le lac pour s'y baigner
- › Une piste de karting
- › Un parcours pour chiens
- › Un poney club
- › Un trampoline parc
- › Un overboard de location
- ...

Après avoir expliqué aux jeunes que certains projets n'étaient pas à l'échelle du village, et que certains sont

d'initiative privée et ne peuvent être réalisés par la collectivité, il a été proposé à chaque table de choisir 2 projets qui leur sembleraient prioritaires.

Au final les deux propositions qui ont émergé de cette réflexion commune sont :

1| la mise à disposition d'une salle des jeunes ouverte à la sortie des cours, le week-end, les vacances scolaires pour pouvoir se retrouver, jouer (baby-foot, enceintes pour écouter de la musique, pratiquer les jeux vidéo). S'en est suivie une discussion sur le lieu le plus approprié, les modalités de gestion du lieu, les tranches horaires par tranches d'âge.

2| la création d'un skate-park ou city-stade ou un terrain de bike cross près de la salle omnisport

En dehors de ces propositions relatives aux équipements à destination des jeunes, Fabien fenestre a demandé

aux participants s'ils avaient une demande particulière sur l'aménagement urbain. Les jeunes réclament plus d'espaces verts au cœur du village, plus de bancs sur les places, une piste cyclable dans le village, un abri bus pour le bus scolaire. Il y a aussi une forte demande des adolescents pour des facilités de déplacements en transport en commun vers Gaillac et Rabastens.

Tous les enfants présents ont été félicités pour leur participation active. Fabien Fenestre et le maire Bernard Miramond les ont assurés qu'ils seraient informés de l'évolution des projets ainsi dessinés cet après-midi. Ils ont tous été conviés à un goûter qui a permis de terminer cette réunion dans les meilleures conditions.

Le prochain rendez-vous donné aux habitants de Salvagnac est pour mercredi prochain 21 mars à 20h30, pour un travail en ateliers, toujours salle du billard à Salvagnac.

Fabien Fenestre, Frédérique Massat

Un moment à partager : comptines, chansons pour les tout-petits,
À la **bibliothèque de Salvagnac**,



Dans le pré de
Bouclette....

avec Anika



Vendredi 15 juin à 10h30

Relais Assistantes Maternelles du Ballon Voyageur,
Contact : Hélène Joly 06 13 47 31 18 ballon.voyageur @free.fr



SPORTS & LOISIRS

Le comité des fêtes en mutation

Les années se suivent et se ressemblent pour l'équipe du comité des fêtes de Salvagnac. Si l'équipe en place depuis des années continue d'animer notre beau village, les forces vives se font rares et il est de plus en plus difficile d'assumer les différentes tâches à accomplir pour réussir aux mieux nos différentes manifestations. Nous remercions les nouveaux entrants pour leur énergie et le nouvel élan qu'ils donnent à notre association. Tous les salvagna-

cois sont les bienvenus afin de nous accompagner dans cette belle aventure.

Ainsi, la nouveauté de cette année sera le passage à **2 jours de fête, le 4 et 5 août**, pour nos traditionnelles Festiv'étés dans le but de vous proposer un programme toujours attrayant tout en s'adaptant aux forces en présence. Nous vous proposerons également le **traditionnel repas du 14 juillet** et viendrons à votre rencontre lors de l'aubade afin de solliciter votre générosité le week-end du **30 juin et 1^{er} juillet**.

Il est impératif pour faire perdurer nos animations que de nouvelles bonnes volontés, jeunes et moins jeunes, nous rejoignent pour les années futures.

Nous espérons partager une nouvelle fois avec le plus grand nombre d'entre vous de beaux moments de fête et de convivialité au cours de cette année, à très vite !

Le comité des fêtes



Des vétérans en forme

Pour la première fois, la pétanque Salvagnacoise engage une équipe vétérans en troisième division. Exempt la première journée, nos joueurs recevaient lors de la deuxième journée au lac de Salvagnac le jeudi 12 avril. Notre équipe dirigée par notre capitaine Fedou Alain, s'imposera 24 à 12 face à nos adversaires du Castella.

En coupe du Tarn, nos petits verts s'imposeront pour le deuxième tour sur le terrain de Carmaux. Félicitations aux joueurs et à notre capitaine TAURINES Jeremy pour cet exploit

Si vous désirez rejoindre la pétanque contacter Claude Astoul au 06 23 13 94 24
Béatrice Delmas





Broyage de bois et déchets verts

B. VILLARET

Création d'un groupement d'achat et d'utilisation à Salvagnac

Nous produisons de grandes quantités de déchets verts dans nos jardins. Une partie est directement compostable en un petit volume, mais les haies, les élagages sont plus encombrants et difficilement éliminables.

La solution classique est de les brûler, mais la circulaire du 11 novembre 2011 interdisait cette pratique qui est très polluante tant pour le voisinage que pour la sécurité incendie et plus encore pour l'effet de serre. Des dérogations ont été fréquemment octroyés par les maires, mais le dernier rappel du préfet de région en janvier 2018 réactive cette interdiction, les autorisations (exceptionnelles) ne peuvent plus être signées que par les préfetures dans des conditions prédéfinies. Les maires ne peuvent plus autoriser de brûlage sous peine de sanction. Par ailleurs tout bénéficiaire d'une telle autorisation, illégale, reste passible de l'amende prévue pour ce fait : 450 € !!!

Bien sûr, on peut s'en prendre aux autorités qui ne font rien pour faciliter l'élimination des déchets verts, mais pendant ce temps, « la maison brûle et on regarde ailleurs » !

Alors que faisons-nous ? Nous attendons que l'ÉTAT traite le problème ? Et si nous nous prenions en mains et mettions en place une organisation simple qui nous permette de résoudre le problème dans une démarche citoyenne ?

Il est possible de s'organiser pour effectuer des transports en déchetterie, mais est-ce bien écologique, et qu'en fait la déchetterie ? encore des transports pour les broyer dans un centre puis redistribuer ces broyats aux particuliers ? est-ce bien écologique ?

Une solution existe : le broyage sur place avec valorisation des broyats (BRF) et utilisation sur place pour amendement des sols. Ceci nécessite du matériel efficace et rapide. A Salvagnac l'association « Les Jardins Partagés » met à disposition deux broyeurs pratiques pour des petits volumes mais à production et durabilité limitées.

Je propose donc la création d'une association qui achèterait un broyeur plus puissant restant facilement utilisable. Les modèles existent pour un coût de 3000 à 5000 euros. Pour mettre au point les modalités de gestion (type CUMA ?), j'invite toutes les personnes intéressées à une réunion fin mai / début juin à Salvagnac.

Pour préparer cette réunion merci de me contacter ou de me donner vos coordonnées par SMS au 06 86 79 87 72 ou courriel : villaretbernard@orange.fr ou les transmettre à la mairie (voir site internet : www.salvagnac.fr)

Le 18 mai à l'occasion du film-débat « la révolution des sols vivants » à 21 h salle Caraven Cachin à Salvagnac nous pourrions déterminer la date de réunion pour le broyage de bois.

L'information générale se fera par affichage, site mairie et invitation personnelle à tous ceux qui nous auront laissés leurs coordonnées.

Nota : vos coordonnées resteront confidentielles et ne seront jamais divulguées.

Bernard Villaret

Lumen&Co..

Les Ateliers-Vacances

(Labo-radio, film d'animation, Masque et théâtre) sont terminés pour cette année, rendez vous l'année prochaine, programmation en cours pour les vacances de la Toussaint, février et Pâques.

Les Vend'Oc

Après une belle projection de l'ouest américain (THE RIDE) effectuée à l'ouest de Salvagnac (Cinéma CGR le Paris de Montauban), Lumen&Co fête le joli mois de mai avec une carte blanche aux Jardins Partagés :

Le vendredi 18 mai

à l'espace Caraven Cachin (salle du billard)

19h - Auberge espagnole

21h - La révolution des sols vivants

film de P. Bertrand et Y. Grill

En présence de la coréalisatrice Perrine Bertrand !

Un film qui parle aussi bien au jardinier amateur qu'à l'agriculteur ou au citoyen de demain..



Vendredi 18 mai - 21h

Espace Caraven Cachin à Salvagnac
(salle du billard)



en présence de Perrine Bertrand
coréalisatrice du film

**AUBERGE
ESPAGNOLE**

à partir de 19h

suivie du
CINE - DEBAT

Un film qui parle
aussi bien au
jardinier amateur
qu'à l'agriculteur
ou au citoyen de
demain..

**ENTREE
LIBRE**

un film de Perrine Bertrand & Yan Grill

LUMEN&CO présente
LA GUINGUETTE
Lac Les Sourigous - 81630 Salvagnac

Cinéma en plein air
WOODSTOCK
une film de MICHAEL WADLEIGH

A SALVAGNAC !
22 juin 2018
ENTREE LIBRE

21h30

Joan Baez
JoeCocker
Richie Havens
Jimi Hendrix
John Sebastian
Michael Wadleigh
Canned Heat
Country Joe & the Fish
Crosby, Stills & Nash
Family Stone
Jefferson Airplane
Santana
Ten Years After
The Who

(RE)Vivre toute l'aventure en 3h de documentaire,
co-réalisé et monté par Martin Scorsese...

La fête de la Musique

3 jours non-stop sur Salvagnac ! Entre le Galetas et Vox Musica, le Vendredi 22 juin dans la série les Vend'Oc

WOODSTOCK

Un film de Michael Wadleigh (3h monté par Mr. Scorsese) Tourné du 15 au 18 août 1969 durant le festival proprement dit, le film est à la fois une captation des prestations musicales et un documentaire sur l'événement musical et médiatique, la musique de l'époque et plus encore un témoignage sur le mouvement contestataire de la jeunesse américaine à la fin des années 60.

Projeté dès la tombée de la nuit, à la Guinguette, en extérieur. Amenez vos chaises longues, plaids, coussins... et tout ce qu'il faut pour passer une bonne fête de la musique ! Dès 18h nous vous y attendons !

Au Forum des Association

avec un film du patrimoine projeté le soir.

A Noël

Tout en Haut du Monde, de Rémi Chayé.

Projeté le 15 décembre à 15h

+ au gré des opportunités... gardez l'œil ouvert !

Agenda des manifestations

MAI

samedi 12

Concours de tarot
21h - Salle Caraven Cachin

dimanche 13

Brunch lecture [p. 23]
10h30 à la bibliothèque

vendredi 18

Ciné doc « LA RÉVOLUTION DES
SOLS VIVANTS » [p. 30]



19h auberge
espagnole
21h projection
à la salle
Caraven
Cachin
Organisé par
Lumen&Co

samedi 19

Concert
LE FLEGMATIC
21h au Galetas / Espace culturel
Organisé par Le Galetas / Places en Fête



dimanches 6, 13 20 et 27

Concours de belote
21h - salle Caraven Cachin

JUIN

samedi 9

Concours de tarot
21h - Salle Caraven Cachin

dimanche 10

Brunch lecture [p. 23]
10h30 à la bibliothèque

vendredi 15

Comptines chansons pour
les tout petits [p. 27]
DANS LE PRÉ DE BOUCLETTE
10h à la bibliothèque, organisé par Le
Ballon Voyageur et la bibliothèque

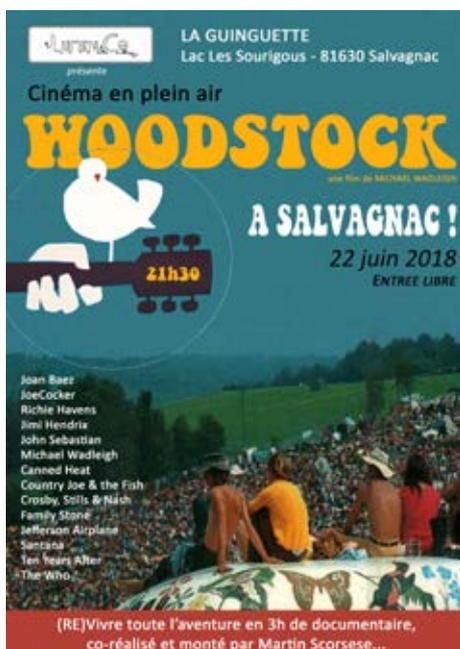
jeudi 21

Fête de la musique
THE STINGERS
à partir de 19h 30 place de l'Église
Organisé par Le Galetas / Places en Fête



vendredi 22

Ciné plein air [p. 30]
« WOODSTOCK »
À la tombée de la nuit à la Guinguette
Organisé par Lumen&Co



vendredi 22

Fête de la musique
du restaurant des Deux Vallées
Discjockey et repas
19h30 sous la halle

samedi 23

Concert de fin d'année
et Fête de la musique
de Vox Musica
Place de l'Église

samedi 30 et dimanche 1er

Aubade du Comité des Fêtes

JUILLET

samedi 1er

Inauguration de l'exposition
REGARDS de Catherine Sauvage
11h dans les locaux de la mairie
Organisée par ART en Pays
Salvagnacois et la municipalité
(jusqu'au 31 juillet) [p. 23]

samedi 14

Fête Nationale
cérémonie dépôt de gerbe
et repas

AOÛT

samedi 4 et dimanche 5

Fêtes générales Festiv'été

lundi 6

Loto de plein air du CCAS

SEPTEMBRE

Forum des associations

ÉTAT-CIVIL

Ils ont vu le jour

- › Nathan AUDONNET
le 24 janvier à Albi
- › Solan PFLIEGER RIBEIRO
le 27 janvier à Lavaur
- › Perrine VIGUIÉ PELFORT
le 7 avril 2018
- › Josian MATHIEU
le 9 avril 2018

Ils se sont unis

- › Florent CASTIELLO et Céline PONS
le 21 avril 2018

Ils nous ont quittés

- › Michel BARREAU
le 17 janvier 2018
- › Ghyslaine GAUTRON
le 21 janvier 2018
- › Georges STEINER
le 29 janvier 2018
- › René FAVAREL
le 30 janvier 2018
- › Hélène SAINT-LANNE veuve MOURGUES
le 10 février 2018
- › Yvette GORSSE Epouse de FAGET DE CASTELJAU
le 8 février 2018
- › Henri CORNELIS
le 19 février 2018
- › Iréné VARILHES
le 25 février 2018
- › François GARY
le 18 mars 2018
- › Yvette GABACH veuve ESCUDIÉ
le 22 mars 2018
- › Raoul MARQUÉS
le 30 mars 2018
- › Jeanne SARRAUTE-CADARS
le 6 avril 2018
- › Jules GUALANDRIS
le 14 avril 2018

Nouveaux arrivants

- › M et Mme CHEZEAUD Michel et Isabelle
et leur fille Manon
- › M et Mme THOMSON Kenneth et leurs enfants
- › Mme Clémentine VACHERESSE, M Thibaud PARIGOT
et leur fils Hélios
- › Mme Aurélie CORBI
- › Mme Evelyne GROUSSET

PERMANENCES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél : 05 63 33 50 18 / Fax : 05 63 33 57 73
E-mail : mairie.salvagnac@wanadoo.fr

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé au public	14h30 – 17h30
Mardi	9h00 – 12h30	14h30 – 17h30
Mercredi	9h00 – 12h30	Fermé au public
Jeudi	9h00 – 12h30	14h30 – 17h30
Vendredi	9h00 – 12h30	Fermé au public
Samedi	9h00 – 12h30 Uniquement le 1 ^{er} samedi du mois Permanence du CCAS le samedi d'ouverture	

Pour l'ouverture du 1^{er} samedi du mois : Présence d'un élu.
Liste nominative consultable sur le site internet.

LES PERMANENCES DES ADJOINTS

- SAMEDI 07.04.2018 : Christel LAGARRIGUE
- SAMEDI 05.05.2018 : Olivier LECOMTE
- SAMEDI 02.06.2018 : Roland BALARAN
- SAMEDI 07.07.2018 : Christel LAGARRIGUE

OBJETS TROUVES

Nous avons recueilli en mairie des objets trouvés récemment.
Si vous souhaitez les récupérer, merci de vous présenter au secrétariat en nous décrivant l'objet, nous vous le remettons contre signature. Faute de quoi, au bout d'un an et un jour, l'objet sera considéré comme n'appartenant à personne.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Bureau de Salvagnac · 2 Allées Jean Jaurès

Permanence de la Nouvelle Communauté d'Agglomération
le jeudi 9h30-17h30 et vendredi 9h30-16h30

Pour les autorisations d'urbanisme le mercredi 9h30-12h30

Bureau à Castelnau

Le foirail 81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL
du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Tél : 05 63 81 48 15 · severine.gaillard@ted.fr

› s'adresser à eux pour tous renseignements/réclamations
sur les ordures ménagères et le tri sélectif

› s'adresser à eux (service SPANC) pour l'assainissement
autonome, installation nouvelle ou mise aux normes

PERMANENCES DU SERVICE URBANISME

Mercredi de 9h30 à 12h30 - 2 allées Jean Jaurès, Salvagnac

RECENSEMENT MILITAIRE (obligatoire)

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...)

CHAMBRE DE COMMERCE

Si vous êtes intéressés par la visite d'un conseiller d'entreprises, vous pouvez contacter le secrétariat du service « commerce » au 05 63 49 48 47 pour organiser un rendez-vous individuel.

PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC

Maison du Conseil Général
Permanence sociale sur rendez vous au 05 63 81 21 81
Lieu et horaires des permanences.
Gaillac – lundi, mercredi et vendredi - 10, 12 rue Gaubil
Lisle sur Tarn - mardi, jeudi -7 rue Chambre de l'Edit

GENDARMERIE NATIONALE

Planning des brigades.
Communauté de brigades de Rabastens
La brigade de Rabastens, siège de la COB, est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
Tel : 05 63 33 68 15.
cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr
La brigade de Lisle sur Tarn est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
Tel. 05 63 33 68 30.
La brigade de Salvagnac est ouverte le mercredi, de 8h à 12h - Tel. 05 63 33 68 35

RESEAU TRANSPORT REGIONAL - HORAIRES DES CARS LIGNE 921 – MONTAUBAN ALBI

Six fois par jour en semaine et deux fois le dimanche, des rotations de bus permettent de se rendre à Montauban ou Albi à partir de l'embranchement RD999 / route de Saint Pierre (Abri bus).
www.mobimipy.fr

INFO TAXI

SARL TAXIS D'OC
Service de taxi à Salvagnac (M. Nicolas Cambon)
Avenue Caraven Cachin, 81630 Salvagnac
Téléphone : 05 63 33 28 43

Ambulances Faux
05 63 33 54 78

SERVICE TAD (TRANSPORT À LA DEMANDE)

Le transport des usagers s'effectue le mercredi vers le marché de Salvagnac, le vendredi vers le marché de Gaillac et le samedi vers le marché de Rabastens, avec prise des usagers à leur domicile, en téléphonant préalablement au 0 805 60 81 00.
Tarifs : 2€ l'aller, 3€ l'aller/retour.
Carnets pour un montant de 15€ pour 10 voyages simples et de 25€ pour 10 voyages A/R.



présente

LA GUINGUETTE

Lac Les Sourigous - 81630 Salvagnac

Cinéma en plein air

WOODSTOCK

une film de MICHAEL WADLEIGH

A SALVAGNAC !

22 juin 2018

ENTREE LIBRE



Joan Baez
JoeCocker
Richie Havens
Jimi Hendrix
John Sebastian
Michael Wadleigh
Canned Heat
Country Joe & the Fish
Crosby, Stills & Nash
Family Stone
Jefferson Airplane
Santana
Ten Years After
The Who

(RE)Vivre toute l'aventure en 3h de documentaire,
co-réalisé et monté par Martin Scorsese...

Fête de la musique

SALVAGNAC



Salvagnac

Jeudi 21 juin

Devant le Galetas - place de l'église

The Stingers

Hypnotizing Rock'n'Roll

Buvette et restauration sur place

organisée par le Galetas - Places en Fêtes

21 - 22 - 23 juin
2018

Vendredi 22 juin

Sous la halle de la mairie

**Discjockey
et repas hamburger
maison**

À partir de 19h30

organisée par le Relais des Deux Vallées

Vendredi 22 juin

À la Guinguette des Sourigous

Projection en plein air
Woodstock

Entrée libre - à partir de 18h
organisée par Lumen&Co

Samedi 23 juin

Place de l'église

**Concert de fin
d'année et fête
de la musique**

organisée par Vox Musica